

**EXTRAIT DE DÉCISION DIFFUSÉ AU
BULLETIN OFFICIEL DES DÉCISIONS
SUR LE SITE INTERNET DE L'EPSF**

Numéro de dossier	Date de décision
<i>Réf : 2020090006</i>	<i>27/11/2020</i>

Référence de la décision : A/JBR/2020-11-498

Délivrance de l'agrément de l'organisme chargé des examens CAFFER :

A été délivré, l'agrément de l'organisme chargé des examens CAFFER, portant sur les connaissances professionnelles générales relatives à la conduite des trains, pour une durée probatoire de deux ans, soit jusqu'au 27 novembre 2022.